



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT ARTOIS DE FOOTBALL SAMEDI 18 OCTOBRE MONCHY AU BOIS

ELECTION AU TITRE DE REPRESENTANT DES FEMININES AU COMITE DIRECTEUR

PROCES VERBAL DE L'ELECTION

Président : Jean Marie DASCOTTE

Présents : Marie Claire DUEZ - Gérard COFFRE – Caroline PLET

Excusé :

L'Assemblée Générale du District Artois de Football s'est tenue le 18 octobre 2025 à 10h00, à Monchy au Bois, sous la présidence de Madame Evelyne BAUDUIN, Présidente du District Artois.

Parmi les points à l'ordre du jour figure l'élection de la représentante des féminines au sein du Comité Directeur du District Artois de Football.

Une seule candidature a été déposée dans les délais réglementaires, celle de :
Madame Ingrid LECLERCQ, licenciée au club de l'AM.S. COURRIEROISE.

Conformément aux statuts du District, le vote s'est déroulé à bulletin secret par vote électronique, en présence de 192 clubs votants.

Après dépouillement des suffrages, le résultat est le suivant :

Nombre de clubs votants : 192 représentant 1153 voix

Nombre de voix pour : 1034 → 94,17%

Nombre de voix contre : 64 → 5,83%

Madame Ingrid LECLERCQ est élue représentante des féminines au Comité Directeur du District Artois de Football à la majorité des suffrages exprimés.

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement.

Fait à MONCHY AU BOIS, le 18 octobre 2025

Voies de recours :

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du Code du Sport.

Jean-Marie DASCOTTE
Président de la commission

Gérard COFFRE
Secrétaire de séance